

Université de Fribourg (Suisse)

Plan d'études de la formation « bilingue *plus* »

niveau Diplôme

I. OBJECTIFS GENERAUX	3
II. ORGANISATION DE LA FORMATION	3
A. INTRODUCTION.....	3
B. ADMISSION	4
C. PROGRAMME.....	4
D. LANGUES D'ETUDES	4
E. DUREE.....	4
F. COUTS	4
G. NOMBRE D'HEURES ET POINTS ECTS	4
H. EVALUATION DES CONNAISSANCES	5
I. EXAMEN DE DIPLOME.....	5
a) Composition de l'examen de Diplôme.....	5
b) Tableau récapitulatif du contenu et de l'évaluation de l'examen de Diplôme ..	6
c) Calcul des notes et note finale de l'examen de Diplôme.....	6
d) Echelle des notes.....	7
J. DIPLOME	7
III. PROGRAMME	7
A. PRESENTATION	7
B. CONTENUS ET DESCRIPTIFS DE COURS	7
1. Contenus.....	7
2. Descriptifs.....	8
IV. ANNEXES	9
A. Objectifs linguistiques de la formation « bilingue <i>plus</i> » au niveau Diplôme...	11
B. Description globale des niveaux selon le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues.....	11
C. Genres de textes	11

I. OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs de la formation au niveau Diplôme concernent le développement des compétences linguistiques en vue de la communication interculturelle et de la multiculturalité. Ils peuvent être décrits comme suit :

1. Les diplômé-e-s de la formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme disposent de connaissances et de compétences linguistiques dans la deuxième langue d'études à un niveau très élevé, nécessaires aux études et à la profession. Le niveau linguistique à atteindre est le niveau C2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) ;
2. Ils/elles sont préparé-e-s à des activités professionnelles et à des situations de communication quotidienne qui requièrent la mise en oeuvre des compétences linguistiques dans l'autre langue de niveau très élevé dans différents domaines d'application;
3. Ils/elles sont préparé(e)s à des situations quotidiennes de communication interculturelle dans des contextes nationaux et internationaux qu'ils peuvent analyser et auxquels ils peuvent réagir de façon appropriée;
4. Ils/elles possèdent les stratégies et les outils pour pouvoir agir en tant que médiateur ou médiatrice dans des domaines liés à leur spécialisation ou non, dans un contexte d'interculturalité ;
5. Ils/elles possèdent des connaissances approfondies sur des thèmes d'actualité politique et sociale et sur certains aspects culturels et civilisationnels en Suisse et en Europe, sous l'angle de la communication interculturelle et de l'interculturalité.

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

A. INTRODUCTION

La formation « bilingue *plus* » est offerte au niveau Certificat et au niveau Diplôme. Le présent document comprend seulement les informations sur la formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme.

La formation « bilingue *plus* » est réglée dans le règlement du 7 juillet 2008 concernant les formations de Certificat et de Diplôme « bilingue *plus* ».

B. ADMISSION

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme est offerte aux étudiant-e-s qui remplissent les conditions suivantes :

- effectuer des études bilingues au niveau Master auprès d'une Faculté de l'Université de Fribourg qui participe à la formation « bilingue *plus* » ;
- avoir réussi le test linguistique d'entrée, au niveau C1 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ;
- avoir réussi l'entretien de sélection.

Les étudiant-e-s qui sont en possession du Certificat « bilingue *plus* » sont dispensé-e-s du test linguistique

C. PROGRAMME

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme est composée du module « Langue, communication interculturelle et multiculturalité ». Les cours de la formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme sont dispensés par le Centre de Langues de l'Université de Fribourg.

D. LANGUES D'ETUDES

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme est effectuée principalement dans la deuxième langue d'études, le français ou allemand. Les activités et le matériel du cours peuvent demander l'utilisation des deux langues d'études, voire de plusieurs langues.

E. DUREE

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme dure au minimum deux semestres.

F. COUTS

La Commission « Langues » de l'Université de Fribourg fixe les taxes pour la participation à la formation « bilingue *plus* ».

G. NOMBRE D'HEURES ET POINTS ECTS

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme correspond à 3 heures de cours par semaine durant toute l'année qui peuvent être aussi organisées sous forme de blocs-séminaires ou autres, sur décision du lecteur/ de la lectrice de la formation « bilingue *plus* » au niveau du Diplôme pour le cours concerné. Des régimes spéciaux dans la répartition des heures sont également aménagés d'entente avec les responsables pédagogiques de la formation « bilingue *plus* ». La formation « bilingue *plus* » complète au niveau Diplôme correspond à 15 crédits ECTS. En cas d'interruption ou d'arrêt de la formation « bilingue *plus* », est octroyé le nombre de crédits ECTS attesté aux prestations fournies pour le(s) semestre(s) d'études validé(s).

	SEMESTRE D'AUTOMNE	SEMESTRE DE PRINTEMPS	ECTS
COURS + TRAVAUX	4 ECTS	4 ECTS	8
AUTO- APPRENTISSAGE	2		
EXAMEN	5		
TOTAL	15		

H. EVALUATION DES CONNAISSANCES

L'évaluation des connaissances portant sur les contenus du module « langue, communication interculturelle et multiculturalité », est soumise aux conditions suivantes :

1. Chaque lecteur ou lectrice indique aux étudiants et aux étudiantes au début de chaque semestre sous quelle(s) forme(s) les contrôles de prestations spécifiques doivent être passés ;
2. Chaque lecteur/lectrice organise un travail interne par semestre ou sur les deux semestres, travail dont il présente les conditions aux étudiant-e-s au début de la formation : l'étudiant-e accomplit individuellement ou en groupe un projet de développement personnel sous les formes à soumettre au lecteur ou à la lectrice (projet individuel ou de groupe ; stage pratique en milieu professionnel avec rapport écrit, test ou autres) ;

I. EXAMEN DE DIPLOME

1. L'examen de Diplôme a lieu au plus tôt à la fin du semestre de printemps de l'année concernée, et au plus tard à la fin du semestre qui suit l'accomplissement complet de la formation au niveau Diplôme.
2. La session se déroule après la session des examens de faculté d'appartenance de l'étudiant(e), concernée par la formation « bilingue *plus* ».
3. L'examen est accessible à tout-e candidat-e qui a fourni les prestations nécessaires (voir I).
4. La langue de l'examen est spécifiée dans la composition de l'examen (voir II.J,a).
5. L'examen peut être répété une seule fois, au plus tard à la session suivant directement l'échec, et sous la forme fixée par les examinateurs/trices.

a) Composition de l'examen de Diplôme

L'examen est composé de deux parties.

1. Partie I

L'évaluation écrite se compose d'un examen écrit dont les conditions sont les suivantes :

- L'examen est conçu, évalué et noté par le lecteur ou la lectrice du cours au niveau Diplôme ;
- Il dure 3 heures ;

- Il évalue les compétences en compréhension écrite, compréhension orale et expression écrite ;
- Les documents d'examen peuvent être dans les deux langues d'études, français ou allemand, mais l'étudiant-e effectue son travail d'examen dans la deuxième langue d'études.

2. Partie II

- L'évaluation orale se compose d'une prestation de 30mn.
- Les examinateurs/examinatrices de l'examen oral sont le lecteur ou la lectrice ayant supervisé le rapport, et un-e expert-e au niveau Diplôme.
- Pour l'évaluation orale, des examens à deux ou en groupe sont possibles dans les conditions fixées par le lecteur ou la lectrice ayant supervisé le rapport.

b) Tableau récapitulatif du contenu et de l'évaluation de l'examen de Diplôme

		Contenus	Durée
PARTIE I	ECRIT/ORAL	EXAMEN FINAL Compréhension écrite Compréhension orale Expression écrite	3 heures
PARTIE II	ORAL	Présentation suivie d'une discussion	30 minutes

c) Calcul des notes et note finale de l'examen de Diplôme

La note finale de l'examen de Diplôme se compose de 4 notes correspondant aux compétences examinées selon la clé de répartition suivante :

EXAMEN FINAL	
Note 1 : Compréhension écrite	25%
Note 2 : Compréhension orale/écrite	25%
Note 3 : Production	25%
Note 4 : Présentation/discussion orale	25%
TOTAL	100%

L'examen de Diplôme est réussi lorsque la moyenne des résultats obtenus pour chacune des compétences testées est de 4.0 au minimum et que la somme des

notes insuffisantes n'est pas de plus de 1 point inférieure au total qu'il faudrait pour obtenir une moyenne de 4.0 dans les compétences jugées insuffisantes. Ainsi, seules une note égale à 3 ou deux notes à 3.5 sont acceptables. Toute autre combinaison de notes insuffisantes conduit à l'échec de l'examen.

d) Echelle des notes

Les notes sont exprimées en entier et en demi selon une échelle allant de 1 à 6. La note 6 est la meilleure; les notes allant de 6 à 4 correspondent à un résultat suffisant; les notes inférieures à 4, à un résultat insuffisant.

J. DIPLOME

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme permet l'obtention du Diplôme « bilingue *plus* ». Le diplôme comprend la note finale du module.

Un diplôme supplémentaire donne des renseignements détaillés sur les compétences et connaissances acquises ainsi que sur les détails concernant les notes et prestations.

Le Diplôme « bilingue *plus* » est décerné à celui ou à celle qui:

- a) a réussi l'examen de Diplôme « bilingue *plus* » ;
- b) a achevé avec succès la formation scientifique en études bilingues au niveau Master auprès d'une Faculté de l'université de Fribourg qui participe à la formation « bilingue *plus* ».

III. PROGRAMME

Module « Langue, communication interculturelle et multiculturalité »

A. PRESENTATION

La formation « bilingue *plus* » au niveau Diplôme se compose du programme « Langue, communication interculturelle et multiculturalité » dont les objectifs sont décrits au chapitre I « Objectifs généraux ». Le cours a lieu en petits groupes. Il est ainsi possible de garantir une large mesure d'interactivité et une prise en charge individuelle intensive de l'étudiant-e.

B. CONTENUS ET DESCRIPTIFS DE COURS

1. Contenus

Le plurilinguisme et la multiculturalité constituent l'orientation fondamentale du module. Des projets concrets mettent en relation les thèmes et contenus des cours avec le contexte professionnel. Une importance particulière est accordée à l'approfondissement des compétences de communication linguistiques et interculturelles à travers des lectures, des remaniements écrits et oraux issus de la littérature spécialisée et de projets collaboratifs, en groupe plurilingue : renforcement des compétences linguistiques (exposés, interaction orale et écrite, production de genres discursifs), mise en application des diverses formes d'auto-

apprentissage, de médiation, ainsi que du travail collaboratif en tandem ou ateliers dans un contexte plurilingue et multiculturel.

2. Descriptifs

SA.1/ Semestre d'automne, cours « bilingue *plus* » : La langue dans les études plurilingues

Ce cours de 3 heures permet de consolider les connaissances linguistiques au niveau C1, du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues. L'accent est mis sur l'analyse et la mise en œuvre de savoir-faire écrits et oraux au niveau Master par la réalisation de tâches dans des situations-types, des exemples ou des simulations. en relation avec un contexte plurilingue d'études. Les thèmes et documents politiques, culturels et civilisationnels en Suisse et en Europe donnent le cadre d'études à ces activités. Le deuxième point fort concerne la mise en place de stratégies de médiation et communication interculturelle. Les compétences linguistiques et de communication sont développées à travers diverses formes de travail (présentations, ateliers, travaux de groupe, projets, tandem, auto-apprentissage etc.) qui nécessitent la gestion de ces situations de communication et d'éventuels conflits à travers des études de cas concrets, des pratiques discursives écrites et orales variées et des simulations de situations de médiation et d'interculturalité.

SP.2 / Semestre de printemps, cours « bilingue *plus* » : Plurilinguisme au quotidien

L'objectif de ce cours de 3 heures hebdomadaires s'inscrit dans la continuité du semestre d'automne par le développement des connaissances linguistiques jusqu'au niveau C2 du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues.

La communication plurilingue en contexte public, en milieu professionnel et au quotidien en constitue le point central. Des compétences linguistiques de niveau élevé dans la deuxième langue s'avèrent primordiales dans bon nombre de situations professionnelles. Ces compétences sont développées en situation professionnelle concrète où les outils de médiation, le décodage des situations d'interculturalité et la mise en œuvre des stratégies appropriées jouent un rôle primordial. La relation entre Etat et société civile présente le deuxième volet thématique dans lequel ces compétences communicatives et interculturelles sont promues à travers divers types et genres discursifs qui semblent pertinents dans l'environnement plurilingue futur des étudiants.

Une importance particulière est accordée au travail de réflexion sur les travaux réalisés, permettant ainsi aux participant-e-s de développer des compétences stratégiques et linguistiques afin de répondre aux situations futures de communication plurilingues en contexte culturellement varié. Les compétences linguistiques et de communication sont enrichies de diverses formes de travail (présentations, ateliers, travaux de groupe, projets, tandem, auto-apprentissage etc.)

Un dernier point fort est constitué par l'optimisation des compétences écrites.

IV. ANNEXES

A. Objectifs linguistiques de la formation « bilingue plus » au niveau Diplôme

Jusqu'au niveau C2 ¹

Interaction	
oral	- Peut défendre sa position dans des discussions formelles sur des thèmes complexes et argumenter de façon claire et persuasive. C2 - Peut, lors de conversations, formuler des idées et des points de vue de façon très flexible et adaptée de sorte que les intentions des locuteurs comme les phénomènes d'accentuation, d'atténuation et de distanciation soient visibles. C 2
écrit	- Peut bien structurer lettres ou courriels, et les formuler de façon claire et stylistiquement appropriée. C2 - Peut rédiger correspondance et communications de façon presque parfaite du point de vue grammatical, même lorsqu'il ou elle fait usage de moyens linguistiques complexes.C2
Production	
oral	- Peut s'exprimer longuement dans un discours naturel et sans effort. Ne s'arrête que pour réfléchir au mot juste qui exprimera précisément sa pensée ou pour trouver un exemple approprié qui illustre l'explication.C2 - Peut faire des descriptions limpides, courantes et élaborées. C 2
écrit	- peut présenter ses points de vue dans un commentaire, tout en relevant les points principaux et en prenant position. C1 -Peut présenter de façon détaillée un thème qu'il ou elle a recherché dans un rapport ou un article, peut en résumer les différents points de vue et en exposer et évaluer les informations détaillées ou les faits. C2 -Peut prendre position par écrit de façon clairement structurée et en fournir un résumé conclusif (prise de notes). C2

¹ Les objectifs pour les modules sont tirés du Cadre européen commun de références pour les langues, Conseil de l'Europe, 2001 (Didier) et traduits à partir de "Die Lernziele für die einzelnen Module sind dem Referenzrahmen und Profile deutsch": Europarat (2001): Gemeinsamer europäischer Referenzrahmen für Sprachen: lernen, lehren, beurteilen. Berlin u.a.: Langenscheidt. Siehe auch: www.goethe.de/z/50/commeuro. Glaboniat, Müller, Rusch, Schmitz, Wertenschlag (2005): Profile deutsch A1 – C2, Berlin u.a.: Langenscheidt.

Réception	
oral	-Peut comprendre des rapports ou des exposés spécialisés qui contiennent beaucoup d'expressions familières ou régionales, voire une terminologie inconnue. C2 -Peut suivre des débats ou des discussions complexes de groupe, même sur des sujets abstraits, complexes et peu familiers. C2
écrit	-Peut comprendre des textes longs et complexes dans le détail, même sur des sujets hors de son domaine spécialisé. C2 -Peut consulter de façon rapide des textes longs et complexes et en retirer les informations ciblées importantes. C2
Médiation	
Oral (en français)	-Peut restituer oralement de façon claire et en grande partie correcte en français, les contenus centraux d'une présentation orale complexe et d'une certaine longueur en L2 sur des thèmes d'intérêt général ou spécialisé. C1
Oral (du français à la langue commune de communication)	-Peut comprendre rapidement les déclarations et points de vue de textes français écrits, complexes, traitant de thèmes concrets et abstraits, d'intérêt général ou spécialisé, d'un domaine qui lui est propre ou de quelques sujets extérieurs, et restituer oralement avec explications à l'aide de notes à des allophones dans la langue commune de communication. C1
Écrit (en français)	-Peut restituer à l'écrit les contenus principaux des textes écrits en allemand d'une certaine longueur et complexité traitant de sujets concrets et abstraits, montrant un intérêt actuel, personnel ou spécialisé pour des francophones, de façon claire, avec un bon contrôle de l'orthographe et de la grammaire . C1
Ecrit (du français à la langue commune de communication)	-Peut restituer de façon autonome par écrit les contenus principaux de textes français d'une certaine longueur sur des thèmes complexes d'intérêt général et personnel à des non francophones dans la langue commune de communication. C1
Trilogie	
	-Peut utiliser dans une conversation avec des interlocuteurs francophones et germanophones des informations isolées mises à disposition et transmettre en alternant les langues, de façon claire et développée, et occasionnellement à l'aide de demandes, des

	contenus importants des différentes contributions portant sur des thèmes généraux et aussi étrangers. C1 ²
--	---

B. Description globale des niveaux selon le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues

B2	-Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. -Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. -Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
C1	-Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. -Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. -Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. -Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
C2	-Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. -Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. -Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

C. Genres de textes

Dans la formation linguistique sont pris en compte les genres de textes suivants :

<i>Réception orale :</i>	Discussion, film documentaire, fiction, policier, biographie courte, chansons, nouvelles, exposé, discours, jugement et document officiels, etc.
<i>Réception</i>	Certificat de travail, article de dictionnaires, loi, jugement et

<i>écrite :</i>	document officiels, script, statistiques, texte de manuel, courrier des lecteurs, histoire, roman, policier, poème etc.
<i>Production orale :</i>	Entretien d'embauche, biographie, description de graphiques et diagrammes, documents iconographiques, récits, discussions, entretiens, conversation au travail, entretien, présentation, examen, exposé, négociation etc.
<i>Production écrite :</i>	Lettre de motivation, c.v., description de graphiques, documents, commentaires, communiqué, prise de notes, protocole, recension, prise de position etc.

ratifié par la Commission « Langues » de l'Université de Fribourg, le 3 mai 2010